

# Pôle Bois : du bois local pour les professionnels

A Noirétable, le pôle bois du Haut Forez est en activité depuis février 2009. Cette structure transforme le bois local afin de le rendre exploitable par les professionnels du secteur. Une initiative labellisée «pôle d'excellence rurale».

La Loire, territoire particulièrement boisé, bénéficie d'une grande réserve de bois de qualité. Cependant, aucune filière de transformation ne permettait d'exploiter cette richesse. Les menuiseries, les fabricants de maisons à ossature bois... étaient donc obligés d'importer du bois d'Europe centrale ou nordique. Une situation paradoxale aujourd'hui révolue.

A l'initiative de la communauté de communes des montagnes du Haut Forez, le Pôle Bois s'inscrit dans une logique de développement durable et de développement de l'activité économique. En service depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, le Pôle bois est équipé pour les différentes étapes de transformation du bois. En premier lieu : le séchage du bois pour fabriquer un produit de qualité. Le séchage naturel étant trop long et aléatoire, trois séchoirs à air chaud climatisés ont la capacité de sécher 15 000 m<sup>3</sup> de bois par an, un volume qui correspond aux besoins des entreprises locales. Une installation de rabotage permet ensuite de fournir le produit fini (environ 50% de la production). Enfin, d'autres prestations assurent aussi la classification et le classement du bois (normes européennes EN338) selon les mesures de résistance, ou encore un traitement du bois spécifique (fongicide, hydrofuge...).



## Un travail partenarial

Le site est exploité par une Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC) appelée «Pôle Bois du Haut Forez», qui comprend plus de 200 sociétaires (partenaires, collectivités, entreprises...). Présidée par Christian de Pierrefeu, l'installation est une aubaine

## En chiffres

- 3,8 millions d'€ : le coût de cette réalisation
- 200 : le nombre de sociétaires
- 500 : le nombre d'emplois liés à la filière bois dans la Loire
- 10 000 € : la participation de Loire Forez en actions

pour les artisans, semi-industriels et industriels locaux, dont les coûts de transports seront très abaissés par la proximité du pôle ; elle correspond aussi à une volonté forte des collectivités territoriales de soutenir une filière en devenir. C'est pourquoi de nombreux partenaires se sont investis dans ce projet. État, Région Rhône Alpes, Conseil général de la Loire, intercommunalités, Pays du Forez, associations interprofessionnelles comme InterForêtBois 42, chambres consulaires... sont ainsi partie prenante du projet.

La Communauté d'Agglomération Loire Forez est actionnaire à hauteur de 10 000 € et siège à l'assemblée générale des associés. L'implication de l'agglomération dans ce projet est stratégique : en effet, de nombreuses entreprises de seconde transformation du bois sont présentes sur notre territoire (plus de 70). Elles ont ainsi la possibilité de profiter du rayonnement du «Pôle Bois du Haut Forez».

## Un pôle d'excellence rurale inauguré

La création du Pôle Bois du Haut Forez a été labellisée par l'État «pôle d'excellence rurale» dès 2007, ce qui a permis de réunir de nombreux partenaires pour financer le projet. Les installations ont été inaugurées le 15 juin 2009 en présence de nombreux invités et des partenaires. Le pôle bois, fruit d'un travail en commun, se positionne maintenant comme l'outil de développement de la filière bois et de sa pérennisation au niveau local.

